



Psychologue - H/F

Référence : 24-3112

Poste permanent

VILLE-LA-GRAND

- ✓ Catégorie fonction publique : A
- ✓ Localisation : VILLE-LA-GRAND
- ✓ Type de recrutement : Poste permanent
- ✓ Bassin géographique : Bassin du Genevois
- ✓ Durée hebdomadaire de travail : 39h00
- ✓ Métier/Champ d'action : Services à la population
- ✓ Métier/Domaine d'action : Social
- ✓ Métier : Psychologue
- ✓ Temps de travail : 100%
- ✓ Filière / cadre d'emplois : Médico-sociale - Psychologue territorial

Finalité du poste

Travailler pour le Département de la Haute-Savoie, c'est rejoindre une équipe qui s'investit au quotidien pour les solidarités humaines et territoriales dont il est le garant. Action sociale, collèges, voirie départementale, sport, culture, environnement... participez à l'évolution et à la construction de l'avenir d'un des départements les plus attractifs de France !

Sous l'autorité du Chef de Service Enfance, le psychologue participe à l'application du « protocole relatif au recueil, traitement et évaluation des informations préoccupantes », il veille conjointement avec le responsable technique IP à l'élaboration et au suivi de la conduite d'évaluation de situations dans le cadre des informations préoccupantes et hors Informations Préoccupantes, dans le respect du référentiel d'évaluation appliqué dans le département. Il apporte son expertise dans son domaine de compétence et contribue à la qualité du dispositif mis en place.

Au quotidien voici les missions sur lesquelles vous interviendrez :

- Apporte son éclairage à l'ensemble des professionnels en charge de l'évaluation des informations préoccupantes et hors informations préoccupantes
- Contribue à l'évaluation du dispositif de protection de l'Enfance dans le domaine des informations préoccupantes et formule des propositions d'évolution
- Contribue à la définition et au développement des formations relatives à la protection de l'Enfance
- Participe et contribue à des projets impulsés par une ou plusieurs directions territoriales ou thématiques.
- Participe à la mission d'information et de sensibilisation relative à la protection de l'Enfance
- Participe, avec le Responsable technique IP et les autres cadres sociaux et médico-sociaux, à la préparation du plan d'actions à soumettre au chef de service Enfance (classement, action de prévention, action de protection administrative, signalement à l'autorité judiciaire)
- Peut être amené à rencontrer le mineur et/ou son entourage dans le cadre de l'évaluation de situations complexes
- S'assure dans la conduite d'évaluation de la prise en compte de la dimension psychologique

Pour réussir sur ce poste vous disposez nécessairement de ces savoir-faire justifiés par une expérience :

- Connaissance des dispositifs et des publics de la protection de l'Enfance
- Souci de se maintenir informé des évolutions de sa discipline
- Utilisation par le psychologue des outils qui lui semblent le plus adaptés à sa pratique, dans le respect du champ d'intervention de la protection de l'Enfance et sous réserve de la compatibilité de leur utilisation avec les nécessités de service
- Diplôme prévu par le Décret n°92-853 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des psychologues territoriaux

Vous avez un réel intérêt pour la protection de l'enfance et pour le travail en équipe, vous êtes reconnu pour votre sens du service public, votre disponibilité et votre facilité à travailler en coordination pluri-institutionnelle et pluridisciplinaire, alors ce poste est fait pour vous. Le Département attend votre candidature avant le 20 novembre 2024.

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'engage en faveur de l'accueil et de l'intégration des personnes en situation de handicap.

Si vous rejoignez notre collectivité, voici nos avantages :

- Poste à temps complet, 39h/semaine (25 jours de congés, 2 jours de fractionnement et 22 jours de RTT)
- Rémunération statutaire à laquelle s'ajoute une indemnité de sujétions et d'expertise (IFSE) et un complément indemnitaire annuel (CIA)
- Possibilité de télétravail
- Titres restaurant d'une valeur faciale de 7,50EUR (participation à hauteur de 4,50EUR par la collectivité)
- Comité des Oeuvres Sociales (association permettant de bénéficier d'aides et de tarifs privilégiés : loisirs, vacances, aides individuelles et aux familles)
- Participation à la complémentaire santé et prévoyance (sous conditions)
- Participation aux frais et abonnements de transports pour les trajets domicile-travail (abonnement aux transports en commun, forfait mobilités durables pour les trajets en vélo, en vélo électrique et en tant que conducteur ou passager en covoiturage)

